

BULLETIN D'ADHESION
Préstataires incendie

A retourner au :

C.E.P.I.

A l'attention de Madame Murielle LEBEL
26, Rue Alfred Kastler
B.P. 339
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

Société :

Adresse Postale :

Personne à contacter :

☎ : Fax :

E-Mail :

Activité exercée par l'entreprise:

Code NAF :

Effectif moyen de l'établissement:

Cotisation à acquitter pour l'année civile 2016

598 Euros T.T.C.

Votre candidature sera examinée lors du prochain Conseil d'Administration du CEPI.
Après acceptation de votre candidature, vous en serez informé et pourrez alors transmettre le règlement.

Information sur la démission :

Les membres démissionnaires ou radiés sont redevables de leur cotisation pour la période de préavis de six mois qui suit la réception de leur lettre de démission ou la décision de radiation

Date : Signature et cachet de l'entreprise :